BROCHURE ASCS

Vacances & Voyages

Procédures et liste des partenaires

www.ascs-safran.fr

ASSOCIATION SPORTIVE ET SOCIALE CULTURELLE ASCS

mdp: morphosafran

Qui peut s’inscrire et bénéficier de la subvention Vacances et Voyages ?

Tous les salariés IDEMIA I&S Siège ayants plus de trois mois d’ancienneté peuvent bénéficier de la subvention ASCS.

Chaque salarié peut réserver plusieurs fois par an et sera subventionné dans la limite du plafond autorisé.

A savoir : La subvention est attribuée à la date de départ et non à la date de réservation.

Montant de la subvention ASCS

La subvention est de 50 % par an du montant du séjour hors assurance, à hauteur de 200 € par participant (salarié, conjoint et enfant(s) à charge ou scolarisé(s) jusqu’à 21 ans* inclus).

**21 ans à la date de départ*

Comment réserver via les partenaires ?

Vous trouverez ci-dessous quelques points à respecter, dans la mesure du possible :

- Consulter le site de l’ASCS pour connaître les promotions en cours et/ou la liste des partenaires communiquée dans cette brochure ;
- Vérifier les disponibilités auprès de l’organisme en le contactant ;
- Effectuer une réservation chez l’un de nos partenaires en communiquant le code remise (cf liste des organismes) ;

Une fois la réservation effectuée, vous devrez transmettre le formulaire Vac&Voy dûment rempli, accompagné d’un acompte de 25 %, pour confirmation auprès de l’organisme.

Modes de règlement acceptés par l'ASCS : carte bancaire, chèques-vacances ANCV (si l’organisme les accepte), virement ou chèque bancaire à l’ordre de l’ASCS.

NB : Les factures réglées en totalité en espèces, avoir, ANCV ou autres bons d’achat ne peuvent faire l’objet d’une subvention.

SUBVENTION SUR FACTURE ACQUITTEE

Campings, Gîtes, logis de France et Loueurs saisonniers agréés - Réservation autonome

Vous pouvez bénéficier de la subvention ASCS sous la forme d'un remboursement (non applicable sur les nuits d'hôtel et locations Airbnb).

Pour la bonne gestion des demandes, merci de déposer :

- Une **facture nominative et acquittée** précisant : le nom de l'organisme, le(s) participant(s), le lieu, les dates séjour et le **mode de règlement non manuscrit** (le cas échéant joindre un extrait de compte justifiant du paiement) ;
- Le **formulaire Vac&Voy** dûment rempli, daté et signé ;
- Un **RIB pour le versement de la subvention**, s'il s'agit d'une première demande.

Vols secs & Trains

Aller / Retour ou Aller simple - Réservation autonome

La section Vacances et Voyages s'applique également aux réservations de trajets en avion ou en train.

Pour la bonne gestion des demandes, merci de déposer :

- Une **facture nominative et acquittée** précisant : le nom de la compagnie, le(s) participant(s), la destination, les dates séjour et le mode de règlement non manuscrit (le cas échéant joindre un extrait de compte justifiant du paiement) ;
- La copie d'au moins **1 carte d'embarquement** pour l'avion / **1 billet** pour le train ;
- Le **formulaire Vac&Voy** dûment rempli, daté et signé ;
- Un **RIB pour le versement de la subvention**, s'il s'agit d'une première demande.

Un doute sur la marche à suivre >

Stéphanie PASSE-COUTRIN | ascs.stephaniepassecoutrin@gmail.com
06 18 08 54 78

ORGANISMES PARTENAIRES

BELAMBRA CLUBS

www.belambra.fr/collectivites
0 890 64 53 54
Id : ASCS
Mdp : 6651P
Code : 6651P
12 à 30 % Suivant les périodes

CENTER PARCS - VILLAGES NATURE

Réservation et règlement en ligne :
https://ce.groupepvcp.com
Id : idemiais
Mdp : 101693
Jusqu'à 35 % suivant les périodes
Frais de dossiers offerts

CLUB MED

0 825 822 822
Code : BD ASCS
5 ou 10 % suivant les périodes

GROUPE VOYAGEURS DU MONDE

Voyageurs du Monde - **01 42 86 16 00**
Code : 913183
Comptoir des Voyages - **08 92 23 93 39**
Code : 913183
Grand Nord - **01 40 46 05 14**
Code : 504056
Nomade Aventure - **0 825 701 702**
Code : 504056
Terres d'Aventure - **0 825 700 825**
Code : 504056
5 % hors frais de visa, Taxes aéroport, Assurances et promotions

CAMPINGS.COM

https://www.campings.com/ce/
Formule « Coup par coup »
01 76 21 13 85
Id : ASCS92
Mdp : ASCS92
Code : ASCS92
7 % de remise toute l'année
Cumulable avec les promotions

GITES DE FRANCE

Nouvelle procédure à retrouver sur le site de l'ASCS
mdp : morphosafran
5 % toute l'année

HOMAIR

www.homair.com
04 42 16 89 00
Code : ASCS92
15 % en basse saison
5 % en haute saison

ORGANISMES PARTENAIRES

ODALYS
VITALYS
01 58 56 56 56
Code : 92ASCS
10 à 28 % suivant les périodes
Frais de dossier offerts

PIERRE & VACANCES
ADAGIO MAEVA
Réservation et règlement en ligne :
https://ce.groupepvcp.com
Id : idemiais
Mdp : 101693
- - -
Option et règlement auprès de l'ASCS : **0 891 700 220 (0,25 €/min)**
Code : 14873
Jusqu'à 25 % suivant les périodes
Frais de dossier offerts

TUI FRANCE : Nouvelles Frontières, Marmara, Look Voyages
resascollectivitesB2B@tuifrance.com
0 826 104 913 (0,10€/min)
Code : D01016
5 % hors taxes, vols secs et promotions | Frais de dossier offerts

SELECTOUR AILLEURS VOYAGES
Agence
01 46 44 55 09
vanves@ailleurs.com
Code : ASCS
8 % hors taxes et vols secs sur Voyamar et Héliades | 5 % hors taxes hors et vols secs sur les organismes partenaires

UCPA
09 69 323 309
Code : 509
5 % toute l'année

VILLAGES CLUBS DU SOLEIL
04 91 04 87 04
Code : 4245
5 % toute l'année

LOCATION DE VOITURE

Vous recherchez des tarifs préférentiels pour une location de voiture ?

L' ASCS vous donne rendez-vous sur le site de son partenaire :

- Les prix les plus compétitifs du marché,
- Une présence dans 74 pays et plus de 8 000 agences de location,
- Des conseillers disponibles 7j/7,
- Une centrale de réservation basée à Paris,
- L'option mondiale assistance à seulement 5 € par jour,
- L'annulation gratuite*,
- Le paiement différé sans frais* (*voir conditions générales de ventes).

Attention l'accord partenaire n'est possible qu'à partir de 100 euros.

CODE PARTENAIRE : CEASCS10

www.bsp-auto.com

NB: Offre seule non subventionnée (à combiner avec une location ou une réservation de vols pour être soumise à subvention)

Bulletin d'inscription | Demande de remboursement Vac&Voy

A retourner dûment complété, daté et signé, accompagné d'un acompte de 25% par chèque à l'ordre de l'ASCS ou par carte bancaire (l'ASCS accepte les ANCV pour certains organismes), s'il s'agit d'une option.

Dépôt du dossier lors des permanences sur votre site, ou par voie postale : IDEMIA I&S / ASCS - 2 place Samuel de CHAMPLAIN - 92975 LA DEFENSE CEDEX

Nom et prénom : _____ Date d'ancienneté : _____

Matricule : _____ Site : _____

Adresse personnelle : _____

_____

Portable : _____ E-mail : _____

Nombre total de participants (y compris le salarié) : _____

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	LIEN DE PARENTE

ORGANISME ET LIEU DE SEJOUR : _____

TYPE DE RESERVATION / D'HEBERGEMENT : _____

DATES DE SEJOUR : DU_____ AU_____

N° DE RESERVATION : _____

RESERVATION VIA PARTENAIRE ASCS

MONTANT (hors assurance) : _____

MONTANT ASSURANCE : _____

MONTANT DE L'ACOMPTE (25%) : _____

NB : Solde à régler un mois avant le départ

DATE ET SIGNATURE :

DEMANDE DE REMBOURSEMENT

MONTANT DE LA FACTURE : _____

MODE DE REGLEMENT* : _____

*Hors espèces et ANCV

Pièces à joindre : Cf page 3 de la brochure Vacances et Voyages + un RIB.

SITE INTERNET

Accédez en quelques clics aux activités et avantages proposés par l'ASCS :

Billetterie, sport, vacances, promos voyages…
Vous pouvez y consulter, pour chaque prestation,
la marche à suivre et les modalités d'inscription.

Bonne visite !

www.ascs-safran.fr
Mdp : morphosafran

www.ascs-safran.fr

ASSOCIATION SOCIALE ET SPORTIVE CULTURELLE

mdp: morphosafran